LES IDEES ET LES FAITS

COUP D'ŒIL QUOTIDIEN

Lettre d'Angleterre

(notre correspondant particulier)

L'élection d'Ayr

Contrairement à la chrysalide que, comme telle, nous regardons plutôt avec indifférence, mais que nous admirons dès qu'elle s'est épanouie en un brillant papillon, le bill de M. Lloyd-George sur les assurances, qui avait été accueilli avec enthousiasme quand il avait fait son apparition comme simple projet, est devenu l'objet de nombreuses critiques depuis qu'il est passé à l'état de loi. Son impopularité a été démontrée jeudi dernier à l'occasion d'une élection qui a eu lieu à Ayr. Remarquons que l'Ecosse est un pays plutôt radical, que le candidat libéral, M. Anderson, avait été élu en 1910 avec une majorité de 954 voix. Ce dernier, ayant été nommé *solliciteur-général* pour l'Ecosse, a dû, conformément à l'usage, se représenter devant ses électeurs et solliciter le renouvellement de son mandat. D'ordinaire, en pareille occasion, la réélection n'est qu'une simple formalité, et le député en possession du siège ne rencontre pas de concurrent. Toutefois, dans les circonstances actuelles, l'ancien compétiteur de M. Anderson, le capitaine Campbell, estimant que le mécontentement causé par la loi sur les assurances lui donnait des chances de succès, posa sa candidature. Il a été élu haut la main. Je dois reconnaître que l'échec électoral du *solliciteur-général* a causé une profonde sensation dans le pays.

D'autre part, les médecins sont en armes contre la loi. Dans des meetings monstres tenus au nord et au midi, à Manchester et à Londres, ils ont déclaré net qu'ils refuseraient de prêter leur concours à l'exécution de la loi tant que le gouvernement n'aurait pas concédé les « six points cardinaux » — jusqu'à présent on s'était contenté de quatre — qu'ils réclamaient. L'assistance médicale aux employés malades est un des principaux objets de la nouvelle mesure législative. Si les docteurs refusent de la donner en se mettant en grève, l'action du gouvernement sera paralysée.

Malgré son labeur écrasant — il travaillait en moyenne jusqu'à seize heures par jour, — M. Lloyd-George n'a pu mettre au point la formidable tâche qu'il avait entreprise, régler tous les détails d'une loi qui embrasse une multitude d'intérêts divers. Et puis, il a peut-être copié trop servilement la législation allemande qu'il a prise pour modèle ; or, en ce moment, ce n'est guère le moyen de faire accepter un objet quelconque aux Anglais que d'écrire dessus : *Made in Germany*.

La transformation graduelle de la fête de Noël en Angleterre

Pour la première fois depuis le règne de George Ier, qui oubliait volontiers qu'il était roi d'Angleterre pour se souvenir qu'il était électeur de Hanovre, un souverain anglais a passé cette année la fête de Noël ailleurs que dans les Iles Britanniques. Certes, George V et la reine Mary ont rempli un devoir patriotique et rendu un service signalé à la Couronne en allant se montrer à leurs sujets indiens et révéiller dans leurs cœurs des sentiments de fidélité et de loyalisme au moment où l'on signale parmi eux des signes de désaffection. De leur côté, Leurs Majestés ont passé les fêtes de Noël dans des conditions différentes de celles auxquelles elles étaient accoutumées. Un ciel d'azur et un soleil ardent ont remplacé au-dessus de leurs têtes les brumes britanniques ; le menu de leurs repas est modifié de même que les costumes qu'ils portent. Le roi, grand chasseur devant l'Eternel, se livre à son sport favori dans les jungles du Népaul où le maharajah fait garder ses tigres et ses léopards avec un soin aussi jaloux qu'un *squire* anglais garde ses faisans et ses chevreuils. Avant-hier, George V inscrivait au « tableau » trois tigres et trois rhinocéros. Cela l'a changé de son gibier ordinaire.

Mais, de leur côté, les Anglais ont modifié insensiblement leur façon de célébrer ce qui était naguère une fête essentiellement familiale. D'abord, cette fête a perdu beaucoup de son caractère religieux. Sans doute, les sanctuaires catholiques sont bondés de fidèles ; mais les églises protestantes sont à peu près vides. Certaines sectes, comme les presbytériens, n'ont même pas de service le jour de Noël. D'autre part, l'usage s'est introduit, dans ces dernières années, de faire à cette époque des excursions à la campagne, dans les ports de mer et surtout sur le continent.

Les personnes même qui restent à Londres, au lieu de recevoir leurs amis chez elles, les emmènent dîner au cabaret. Les restaurants les plus en renom publient dans les journaux les menus les plus alléchants. Ces sortes de repas sont devenus tellement en vogue qu'il faut, dit-on, retenir sa table un an d'avance si l'on désire avoir un certain nombre de convives. *Christmas* n'est plus *Christmas ;* sans le *plum-pudding*, il ne resterait plus de vestige de la fête d'autrefois.

Prophéties relatives à Noël

Le jour de Noël est tombé cette année un lundi. Savez-vous ce que cette circonstance nous présage ? Rien de bon. Il existe dans la bibliothèque Harleyienne, à l'Université d'Oxford, une vieille prophétie dans laquelle nous lisons : « Si le jour de Noël est un lundi, vous verrez cette année-là un hiver rigoureux, accompagné de vents qui souffleront et siffleront bruyamment. En été, ces vents continueront violents et impétueux, causant des tempêtes qui dureront longtemps, tandis que beaucoup de batailles auront lieu et que de nombreux animaux mourront. »

Les événements ont pleinement justifié cette prophétie. En 1865, le jour de Noël est tombé un lundi. Or, du mois de janvier 1866 au mois de mai suivant, de grands vents soufflèrent presque sans interruption ; la même année fut ensanglantée par la guerre entre l'Autriche et la Prusse, qui se termina par la bataille de Sadowa, et le *rinder-pest* fit des ravages terribles parmi les bestiaux. Est-ce là le présage de ce qui nous attend en 1912 ? *Absit omen !*

Le « Catholic Directory » pour 1912

L'auteur de l'Annuaire catholique ou *Catholic Directory*, qui est, si je ne me trompe, le savant et sympathique Mgr Jackman, docteur en théologie et secrétaire de l'archevêché, vient de faire paraître son admirable ouvrage pour l'année 1912 à la grande librairie catholique de MM. Burns et Oates.

Comme toujours, cette excellente petite encyclopédie, contenue dans un volume in-12, fournit les renseignements les plus complets et les plus variés sur tout ce qui touche au catholicisme dans la Grande-Bretagne (Angleterre et Ecosse), car l'Irlande n'est pas comprise dans le livre. Le *Directory* nous donne une nomenclature complète de la hiérarchie catholique, des membres du clergé régulier et séculier, des églises et chapelles avec les heures des offices, des couvents d'hommes et de femmes, des établissements d'éducation pour les deux sexes, des œuvres catholiques et une foule d'autres informations de la plus grande utilité. Il permet de constater les progrès que le catholicisme fait chaque année dans la Grande-Bretagne, en comparant les chiffres du nouveau *Directory* avec ceux de l'année précédente. Ainsi, il y a en ce moment, en Angleterre, 3 archevêques, 16 évêques, 3 996 prêtres et 1 786 églises ou chapelles ; en Ecosse 2 archevêques, 4 évêques, 559 prêtres et 396 églises ; total pour la Grande-Bretagne : 25 archevêques ou évêques, 4 549 prêtres (dont 2 804 séculiers et 1 709 réguliers, beaucoup de ces derniers sont des religieux exilés de France), et 2 182 églises. Ce qui constitue une augmentation de 187 prêtres et de 15 nouvelles églises depuis l'an dernier. Depuis cette époque aussi, l'Angleterre a été partagée en trois provinces ecclésiastiques, et deux des sièges suffragants de Westminster. — Liverpool et Birmingham, — ont été érigés en archevêchés.

F. DE BERNHARDT.

Les rigoles d'écoulement et l'aération des récoltes

Parmi les travaux de décembre se trouve la *réparation des rigoles d'écoulement*, ce que beaucoup de cultivateurs négligent, et, cependant, s'ils raisonnaient leurs opérations, elles seraient toujours entretenues en parfait état, et les mauvaises herbes n'y pousseraient pas comme on le voit trop souvent.

Quand on ouvre une rigole à la charrue, on ne se dit pas qu'elle doit non seulement servir à l'écoulement des eaux, mais qu'elle sert aussi à établir un courant d'air à travers le champ ; on ne se dit pas que pour qu'elle fonctionne à souhait, il faut qu'elle soit toujours nette et propre, qu'il convient de la tracer aussi droite que possible, d'éviter les courbes toutes les fois qu'on n'a pas à faire à des terrains en pente que les eaux pourraient raviner.

Même dans les sols qui laissent passer l'eau comme un filtre qu'un coup de soleil ressuie, qui, par conséquent, pourraient n'en passer pour la conduite des eaux, les rigoles font merveille. Nous en avons une preuve dans les emblavures formées de petites planches, elles sont toujours plus belles que celles à plat et d'un seul tenant.

Dans les terres argileuses compactes, les billons étroits ont un avantage incontestable sur les *larges billons des cultivateurs qui persistent à ne voir dans les billons rapprochés qu'une perte de terrain*. Le système des planches étroites s'applique au seigle surtout ; il y aurait autant de profits à l'appliquer à toutes les céréales, à toutes les plantes qui prennent en hauteur beaucoup de développement, afin d'y favoriser la circulation de l'air et de la lumière.

Ne faisons donc pas les choses à demi, ouvrons partout des rigoles, maintenons-les en parfait état ; elles faciliteront d'abord dans les terres compactes l'écoulement des eaux surabondantes, et, dans tous les cas, nous le répétons, la circulation de l'air et de la lumière.

LE BLÉ

Sa fumure fournie par le sol

Les éléments fertilisants nécessaires au blé sont principalement l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, comme nous l'avons démontré. Or, il importe de savoir si les terres, où l'on veut cultiver le blé, en contiennent et en quelle proportion, pour déterminer aussi exactement que possible les sortes et les quatités d'engrais qu'il faut fournir et ne pas faire inutilement des apports toujours dispendieux. C'est donc la composition du sol, qui règle l'emploi des engrais.

Il est reconnu qu'un sol possède une richesse alimentaire suffisante quand il contient un gramme d'azote, un gramme d'acide phosphorique et deux grammes de potasse, par mille grammes de terre.

Toutefois, il ne faut pas ignorer que les éléments fertilisants trouvés dans un sol ne sont pas tous immédiatement et complètement assimilables par la plante, et que l'état d'assimilabilité des principes fertilisants du sol échappe encore à nos investigations. Cependant, on peut admettre, après expériences, les indications que nous allons fournir pour chacun des éléments précités.

1° *L'azote.* — Des sols moyennement riches, assolés convenablement et régulièrement fumés avec le fumier de ferme, réclament, pour le blé d'hiver, 40 à 60 kilos d'azote nitrique ou ammoniacal, ce qui correspond à 265 ou 400 kilos de nitrate de soude, et à 200 ou 300 kilos de sulfate d'ammoniaque. Pour le blé de mars, il faut forcer un peu la dose : 45 à 65 kilos d'acide nitrique ou ammoniacal, ce qui correspond à 300 ou 430 kilos de nitrate de soude et à 225 ou 325 kilos de sulfate d'ammoniaque.

La dose maximum doit être employée dans les sols où la nitrification est lente, comme dans les sols non calcaires. Dans ceux-ci, en effet, l'azote cyanique ne se transforme pas en nitrate assimilable. Il n'y a que la fermentation ammoniacale, beaucoup plus lente, qui contribue à proportionner aux végétaux l'azote assimilable, qui leur est nécessaire. La fumure azotée doit donc être plus forte dans ces sols.

Il faut, au contraire, diminuer la dose de la fumure azotée lorsque le titrage du sol dépasse un gramme d'azote, parce que la verse ou la rouille y sont à craindre. Il faut s'en tenir à la dose de 30 à 40 kilos d'azote soluble.

Quand le titrage n'arrive pas à un gramme, dans les sols peu calcaires, il est bien évident qu'il faut augmenter la dose. On peut donner 60 à l'hectare en sulfate d'ammoniaque ou en nitrate de soude. Dans ce cas, on recommande les fumures azotées organiques, fumier, ou, à son défaut, tourteaux et poudrettes.

Si le taux d'azote du sol descend à un demi gramme et au-dessous, il n'est pas avantageux d'essayer une récolte intensive. C'est plus économique de cultiver dans ces terres les fourrages ou le bois.

2° *L'acide phosphorique.* — C'est, en général, l'engrais qui fait le plus défaut. Dans les sols moyennement riches, pour le blé d'hiver et le blé de mars, il faut fournir 35 à 40 kilos d'acide phosphorique soluble au citrate, ce qui correspond à 250 ou 300 kilos de superphosphate de chaux.

Au delà du taux de 2 grammes total et de 0 gr. 3 assimilables, rien à ajouter.

A partir de 1 gr. 50, dont 0 gr. 2 assimilable, il suffit de restituer les quantités exportées par les récoltes, avec des phosphates naturels. Au-dessous du taux de 1 gramme, dont 0 gr. 2 de soluble dans l'acide citrique faible, le blé se forme et se développe bien, si les autres éléments fertilisants sont en quantité suffisante, mais le rendement en grain est maigre. Il faut une dose supérieure à 40 kilos par hectare.

Pour les sols dosant 0 gr. 7, dont 0 gr. 1 assimilable, il faut donner au moins 40 kilos soluble avant la semaille. Pour les sols dosant 0 gr. 5, il faut aller à 60 kilos.

Dans les sols riches en azote et pauvres en acide phosphorique, il faut une forte dose de superphosphate pour combattre les tendances à une végétation trop exubérante et éviter l'échaudage en hâtant la maturité. En général, dans les terres pauvres en acides phosphorés, il faut 300 à 500 kilos de superphosphate minéraux titrant 15 pour 100 d'acide phosphorique soluble ou nitrate.

Dans les sols non calcaires, les scories de déphosphoration, qui sont moins chères que les superphosphates, peuvent les remplacer avantageusement.

3° *La potasse.* — Cet élément est généralement en minime quantité dans les terres calcaires ou sableuses, où le fumier manque, et où le dosage tombe au-dessous de 0 gr. 2. Il faut recourir au chlorure de potassium ou au sulfate de potasse, à la dose de 100 à 150 kilos à l'hectare. Quand le taux de potasse attaquable par l'acide nitrique atteint 1 gramme dont 0,3 assimilable, c'est suffisant. Au-dessous du taux de 0,2 à 0,15, c'est insuffisant.

Ici se pose cette question : *Comment connaître la composition chimique d'un sol ?*

On le peut par un examen sommaire des terres. Si, par exemple, par le délayage de l'eau, on constate la présence de notables quantités d'argile mise en suspension, c'est la preuve que ces terres sont suffisamment compactes, et qu'elles ne manquent pas de potasse ; si l'on remarque une forte effervescence avec l'acide sulfurique, c'est que la chaux et généralement aussi l'acide phosphorique sont en quantité suffisante.

L'analyse chimique peut mieux assurément déterminer les éléments qui font défaut. Cependant, il ne faut pas lui attribuer une importance exagérée, car elle ne nous indique pas les proportions des matières fertilisantes dosées, qui sont susceptibles d'être assimilées par les plantes. Elle ne doit pas être négligée pour les terres, dont les aptitudes sont insuffisamment connues, mais elle doit être complétée par des essais culturaux de plusieurs années.

L'expérimentation par des essais de culture peut, à la longue, donner de bons résultats On essaye sur une petite surface les différentes matières fertilisantes, et si l'une ou l'autre ne produit aucun résultat sur la végétation, on peut en conclure que son application est inutile. Celles qui, isolées ou associées, auront augmenté la production végétale, doivent être regardées comme n'étant pas en suffisance, on devra les fournir.

A. DECHAMPAGNE.

Revue commerciale de la semaine

Récoltes. — Le temps est resté doux cette semaine, et il est encore tombé de fortes averses. L'excès d'humidité commence à inquiéter la culture qui désirerait un temps froid et sec à bref délai. En effet, la végétation des céréales est trop rapide pour la saison, et les insectes causent des dégâts assez sérieux dans quelques contrées ; de plus, les jeunes plants sont envahis par les mauvaises herbes. En Argentine, le temps a été moins mauvais cette semaine, mais dans certains districts la qualité des blés a beaucoup souffert de l'excès d'humidité.

Situation des prix. — Les marchés américains ont été fermés ou calmes, suivant que le temps a été plus ou moins favorable aux travaux de la moisson en Argentine. Les offres de ce pays ont été très limitées, et les prix ont accusé une hausse de 10 centimes par 100 kilos pour expédiement janvier-février. En blés blancs, les affaires ont été très importantes et la presque totalité des chargements Walla et Australie à la vente ont été achetés par le Royaume-Uni ; sur nos marchés de province, les offres ont été plus libérales, néanmoins la culture a tenu ses prix fermement pour toutes les céréales. A Paris, tendance également ferme, mais affaires inactives par suite de la réserve des acheteurs.

Farines. — La farine-fleur a été plus ferme, en sympathie avec les blés. La circulation ayant été assez importante, la découvert a pu se racheter dans des conditions avantageuses, de sorte qu'un resserrement des cours ne semble pas probable pour la fin du mois. En fausses de consommation, la vente n'a pas été plus active que précédemment, en raison de la persistance du temps trop doux pour la saison. Les cours s'inscrivent sans changement à 55 francs les 157 kilos nets pour les marques supérieures.

Huiles et graines oléagineuses. — Le marché de l'huile de lin a encore présenté beaucoup d'animation cette semaine. Les acheteurs ont été empressés en raison de la reprise de la graine et de la réduction de l'estimation des quantités exportables de l'Argentine de 1.000.000 à 700.000 tonnes. D'un autre côté, les offres ont été salvies de la part des porteurs d'antécédents qui ont profité de la hausse pour réaliser leur bénéfice. La tendance a été ferme, et les prix se sont relevés de 75 centimes à 2,10, suivant époques. Le marché de l'huile de colza a été ferme, en sympathie avec la graine, mais les transactions ont été insignifiantes, par suite de la rareté des offres ; les cours s'inscrivent en hausse de 2 à 3 francs sur ceux de la huitaine précédente.

Alcools. — Les cours ont été irréguliers cette semaine. Le marché a été ferme au début, grâce à une bonne demande de la part du découvert et à quelques achats des haussiers. Il s'est produit ensuite une réaction de 1,75 à 2 francs sur des ventes provoquées par le tableau de la régie. Après une reprise de 1,60 à 1,75, la clôture s'est faite en tendance calme. Le tableau de production du 1er octobre au 30 novembre a été une déception pour les haussiers. En effet, tandis que la production a accusé une augmentation sur les deux premiers mois de l'an dernier, les livraisons au commerce n'ont pas atteint les prévisions des intéressés.

Aux 100 kilos

Trèfle violet	175 ..	215 ..	Farines prem.	35 00 ..	..
— blanc	275 ..	325 ..	Bleuzes	25 75	23 ..
— jaune	150 ..	155 ..	— gruau	25 75	23 ..
— incarnat	..	.. ..	Sassaf. vrac	15 50	.. ..
— hybride	210 ..	220 ..	— 2 cases	15 75	.. ..
Luzerne	120 ..	130 ..	— 4 cases	16 ..	.. ..
Sainfoin	50 ..	60 ..	Menues pos	16 25	15 50
Ray-grass	42 ..	48 50	Issues	13 75	.. ..
Dactylo-tenia	100 ..	115 ..	— recoupettes	14 50	15 25
Pois fourrers	27 ..	.. ..	— remoulages	15 50	16 ..
Féroles	21 ..	23 ..	Seigle	21 50	22 ..
Coriande	45 ..	55 ..	Avoines	22 50	24 25

Bestiaux. — Bœufs. — Les cours ont été difficilement tenus et on a enregistré une baisse de 3 francs par tête.

Veaux. — Les offres ont été réduites et la demande active ; les cours ont été conséquemment en meilleur tenue, et les bons animaux se sont vendus en hausse sensible.

Moutons. — Les offres ont été un peu fortes, et comme la demande était réduite, il s'en est suivi une légère baisse en toutes sortes.

Porcs. — Offres faibles et demande active ont permis aux cours de se maintenir et même de hausser sur quelques catégories.

Suifs de culture. — Mêmes cours.

Peaux de lapins. — Mêmes cours.

CADEAU à tout ACHETEUR. Demandez gratis et franco l'Album illustré de Montres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie du Gd COMPTOIR NATIONAL, E. DUPAS, Direct., 19, Rue de Belfort à BESANÇON (Doubs) Ex-Méd. d'Or, Concours Officiel Observatoire de Besançon.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LA VOLAILLE, LE GIBIER ET LE POISSON AU MAROC

Les poules sont très nombreuses au Maroc ; on en rencontre partout et plus spécialement dans la région nord Tanger-Larache-El-Ksar et le Djebala ; les pigeons s'y trouvent aussi en assez grande quantité ; les canards sont peu nombreux ; les oies et les dindons sont importés de Gibraltar et d'Espagne, surtout à l'époque de Noël.

Ces volailles sont d'assez bonnes qualités et pourraient être employées à la fabrication des conserves, surtout celles provenant du Rarb et d'El-Ksar, où les indigènes élèvent beaucoup de chapons.

Les prix sont très variables. En moyenne, un poulet élevé en liberté vaut de un peseta hassanie à 1 p. h. 50 (0,80 à 1 fr. 25); un poulet de graine de 2 p. h. à 2 p. h. 50 (1 fr. 50 à 1 fr. 90) ; un chapon, de 2 p. h. 50 à 3 p. h. (1 fr. 90 à 2 fr. 50) ; un canard, de 3 p. h. 50 à 4 p. h. (2 fr. 75 à 3 fr. 25).

Pendant l'année 1910, Tanger a exporté 105.000 pièces de volailles vers Gibraltar, Algésiras et Cadix (presque l'exportation totale du Maroc, qui était de 110.000 pièces). Néanmoins, le marché a été régulièrement approvisionné toute l'année pour une population normale de 45.000 habitants. La région la plus intéressante pour installer une fabrique de conserves de volailles, serait la région nord, située entre Tanger-Tétouan-El-Ksar et Larache. A cause de sa proximité de l'Europe et des nombreux navires qui y touchent, Tanger semble la ville la mieux placée.

Il n'existe, dans ces contrées, aucune industrie de conserves, à l'exception de Tanger, où la Société française de pêche et de commerce possède une sardinerie. Les volailles sont achetées à El-Ksar, Arzila et sur les marchés intermédiaires par des courtiers indigènes musulmans ou israélites, agissant pour le compte des commissionnaires de Tanger qui réunissent la volaille des marchés qu'ils parcourent, tant pour le marché local de Tanger que pour l'exportation. Ils emploient des indigènes qui visitent, chaque jour, les douars et font les achats de volailles. Ils font aussi leurs acquisitions, les jours de marché, auprès des indigènes venus des douars éloignés et qui apportent les poulets du Djebala et, plus particulièrement, de la région d'Ouezzan. D'autres courtiers indigènes agissent pour leur propre compte. Tous ces courtiers sont très bien organisés et il serait difficile de lutter contre eux.

En ce qui concerne le gibier à plumes, on rencontre, au Maroc, des cailles, perdrix, alouettes, grives et bécasses. La chasse n'est pas réglementée et de nombreux braconniers chassent toute l'année. Une perdrix vaut 1 fr. ; une caille, 0,75 ; une alouette, 0 fr. 25 ; une bécasse, de 2 fr. à 2 fr. 50, une grive, de 1 fr. à 1 fr. 25.

Toute la côte marocaine est très poissonneuse et des fabriques de conserves de poisson pourraient être installées sur n'importe quel point du littoral.

A Tanger et dans le Nord, il y a beaucoup de sardines qui pourraient être mises en conserves pour la consommation du pays et l'exportation. A Mogador, on trouve des langoustes en assez grande quantité.

(Extrait d'une communication de la Légation de France à Tanger).

LA LINGERIE CONFECTIONNÉE ET LA BONNETERIE EN EGYPTE

Lingerie. — Jusqu'en 1906, l'Angleterre tenait le marché de la lingerie confectionnée.

Au début de l'année 1907, la clientèle égyptienne, fortement encouragée par les bénéfices réalisés dans toutes les branches, tendait à orienter ses demandes vers des articles de lingerie plus élégants et aussi plus chers. La lingerie entrait dans la voie du luxe à outrance, comme les autres articles d'habillement. Ceci explique que, dès 1906, une bonne partie de la clientèle, qui avait jusque-là acheté des articles anglais et autrichiens, se soit déclarée acheteur de lingerie française.

Il convient toutefois de tenir compte, fait remarquer M. Lefeuvre-Méraille, attaché commercial de France en Orient, que les effets de la crise financière n'ont pas totalement disparu et qu'une partie de la clientèle a une tendance à revenir vers les articles bon marché. Aussi, en 1909, l'Angleterre et l'Autriche ont-elles repris leur place sur le marché.

Bonneterie. — Les articles français de bonneterie sont certainement supérieurs à ceux des industries concurrentes, mais leurs prix sont élevés en conséquence.

Aussi, notre industrie ne trouve-t-elle son écoulement que parmi la clientèle riche ; c'est ainsi que l'on trouve sur place des chaussettes et bas de laine et mitaine à des prix variant de 5 à 12 fr. la douzaine ; ces mêmes articles, mais en coton, sont vendus de 3 à 5 fr. la douzaine.

La classe riche préfère, il est vrai, l'article français, toujours plus à la mode et d'un joli cachet, mais la classe moyenne achète l'article de qualité courante.

Nous avons surtout à lutter contre les concurrences allemande et japonaise. Cette dernière est particulièrement redoutable. En 1890, ses premières importations commençaient, elles atteignaient le chiffre insignifiant de 3.850 fr. ; en 1910, le Japon importait pour 379.720 fr. d'articles de bonneterie... L'écart est énorme et se passe de commentaires. Il laisse prévoir que le Japon ne s'arrêtera pas en si bonne voie et que, dans un avenir peut-être rapproché, ses articles tiendront une large part sur le marché d'Egypte.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue Française paraît chaque semaine sur 32 pages. Un an : 10 fr. Le numéro 0,25. — Etranger : un an, 13 fr. 50 Le numéro : 30 centimes. Rédaction et administration, 17, rue Cassette, Paris. — Belgique : un an, 10 fr. Bureaux à Bruxelles 6, rue d'Assaut. (Bibliothèque choisie).

Le numéro de la semaine de Noël que fait paraître la « Revue Française », intéressera vivement les lecteurs : Une Conférence sur la « Beauté des Cathédrales », par J. Cladel, sous la présidence du sculpteur Rodin.— Une étude très documentée du général Cherfils, sur l' « Officier contemporain ». — Divers articles sur la « Fête de la Nativité » : archéologie, poésie et contes. — Une analyse d'un livre magistral du R. P. Munier S. J., sur l' « Eternelle Beauté » ; et une description des « Cartes postales des Rois » à l'occasion du Nouvel An. Roman ; magnifiques et nombreuses illustrations.

Les Questions Actuelles. Revue documentaire paraissant tous les samedis. — Rue Bayard, 5, Paris, 8e. Le numéro 0,15: un an 6 francs.

Sommaire analytique du 23 décembre 1912. — La revision de la Vulgate. — Maroc et Congo : L'accord franco-allemand du 4 novembre 1911. — Tripoli ecclésiastique.— L'expansion coloniale italienne. — A travers les Revues.

La Jeune Fille contemporaine, revue bimensuelle paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — Rue des Saints-Pères, 83, Paris. — Abonnement : France, 12 fr. ; Etranger, 14 f.

Sommaire du 25 décembre 1911. — Causerie du mois : Un programme, La Direction. — Cours d'Apologétique : La persécution de Dioclétien, Jean Lagardère. — Littérature étrangère : Chesterton, Michel Epuy ; Nuit de Noel, E. Laffite ; Les conseils de Clotilde, Noël Francès. — Bibliographie.— La Tribune de nos lectrices. — Mon album. — Carnet de la Revue.

Revue de l'Action Populaire, Reims, rédaction et administration : 5, rue des Trois-Raisinets, Paris, V. Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Abonnement annuel aux Brochures et à la Revue : 7 fr. 50; étranger, 8,50.

Sommaire du 20 décembre. — Réflexions, L'Action Populaire. — Le rôle de l'Etat dans l'organisation de l'enseignement professionnel, A. Albaret. — Sa paroisse, E. Maldet. — De l'organisation des classes moyennes, L. V. — Le syndicalisme au Congrès des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. — Notes bibliographiques.

La Vie Syndicale : Objections contre la légitimité de la propriété individuelle, O. Jean. — Enquête syndicale : Les syndicats féminins de Macon, A. P.

Revue Catholique des Institutions et du Droit, par une Société de Jurisconsultes et de publicistes. — Abonnements : France, 12 fr.; Union postale, 13 fr. 50. — Administration, 2, avenue de l'Archevêché, Lyon.

Sommaire de décembre 1911. — L'Association en France avant 1789, Hubert-Valleroux, avocat à la Cour de Paris. — La législation des associations, Gustave Théry, avocat, ancien bâtonnier. — Abrogation de la loi Falloux, Mgr Lavallée, recteur de l'Université Catholique de Lyon. — Droit de l'Eglise d'intervenir dans l'enseignement, Emilien Planiter. — Chronique judiciaire des intérêts catholiques, Paul Montrochet, avocat à la Cour de Lyon. — Les événements du mois, Henry Moinecourt, avocat à la Cour de Lyon. — Revue du « Journal officiel ». — Table de la Chronique judiciaire de l'année 1911. — Table des matières du 2e semestre 1911.

La Franc-Maçonnerie démasquée, organe de l'Association Antimaçonnique de France, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — Abonnement : Paris et Province, 6 fr.; Etranger, 7 fr. — Rue de Grenelle, 42, Paris (7e).

Sommaire du 25 décembre 1911. — Conte de Noël, J. de la Hougue. — La haine du pauvre, Jean Bidegain.— La propagande maçonnique à la Guadeloupe, J. Tourmentin. — Les Sociétés secrètes, J. Bidegain. — Le Convent de 1911 (Suite), J. Tourmentin. — Echos : Le successeur du F∴ Blatin ; Marix et Sarrail, Le F∴ Servant.— Table des matières pour 1911.

La Revue Hebdomadaire. — Rue Garancière 8, Paris. — Envoi sur demande d'un numéro spécimen.

Sommaire du 23 décembre. — Partie littéraire : Noël, L. Espinasse-Mongenet. — Amnéd'Autriche et Mazarin étaient-ils mariés ? Louis Batiffol. — Davidée Birot (V), René Bazin. — Le Maroc et la voie ferrée, Jacques Bardoux. — Notes d'une sœur de la Croix-Rouge (III), Madeleine de Rougen-Grosoff. — Le Pékin de l'Empereur, Frédéric Barbey. — Le mouvement des idées : les Romans de René Boylesve, André Chaumeix.

Partie illustrée : Anne d'Autriche et Mazarin ; Mazarin. — Le Pékin de l'Empereur (3 gravures). — Actualité (10 gravures). — L'accord franco-allemand : M. de Selves ; M. le comte de Mun. — Ouverture du nouveau Parlement d'Alsace-Lorraine.

LETTRES A MON COUSIN

ORIENTATIONS MORALES ET SOCIALES

par Marius GONIN (Rémy)

Avec préface par M. l'abbé Thellier de Poncheville. 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50 ; franco, 3 fr. 80.

Ce livre, d'une lecture attachante, et dont l'intérêt se soutient comme dans un roman vécu, décrit, sous forme de lettres ou de journal, les étapes d'une âme chrétienne à la poursuite du bien social. L'auteur y fait de la mystique et de la sociologie d'une façon littéraire et vivante autant que précise et méthodique. Il rend vivante la technique de la perfection chrétienne, et montre comment par la pente logique de son développement, la sainteté intérieure des âmes s'épanouit en action sociale. La mentalité et l'activité d'une âme radicalement chrétienne y sont dépeintes, non en théories sèches, mais en vie ardente. Synthèse de piété religieuse et de sens social, les « Lettres à mon Cousin » sont une évocation de l'apostolat chrétien dans le monde contemporain.

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**, 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place).

— LILLE —

---

d'horizon » ; puis, lorsqu'elles s'étaient repérées, elles ne quittaient plus des yeux leur point de mire ; et plus d'une, parmi elles, braquant sur Enguerrand un appareil à répétition, le photographiait dans les poses les plus diverses.

Ou bien, au milieu d'une reprise au manège, la porte de la tribune s'ouvrait doucement et, du fond de l'escalier, elles surgissaient successivement toutes les neuf, et s'installaient jusqu'à la fin.

Il leur arrivait parfois, dans ce cas, de pousser des gémissements d'inquiétude en contemplant le « Chéri » planté sur un sautoir que taquinait, de la cravache et de la chambrière, M. l'écuyer, très satisfait de montrer à la galerie le chic avec lequel il savait faire sauter Coco. Ah ! quelles angoisses alors, quand « le petit », cramponné sur la selle à piquer, disparaissait derrière l'encolure de Coco cabré, ou réapparaissait, après un vigoureux coup de tangage, se découpant sur la croupe de Coco ruant !

Et que de recommandations, que de conseils ces exercices valaient, au repas suivant, à ce pauvre Enguerrand ! De ces recommandations et de ces conseils, l'écho dépassait parfois la salle de restaurant où ils étaient donnés, ce qui procurait à l'intéressé, de la part de ses camarades, quelques taquineries qui chatouillaient désagréablement son amour-propre.

Tout cela commençait à le lasser fort : il aspirait à l'heure où il serait envoyé dans une garnison assez éloignée, pour n'avoir plus cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête.

De plus, il n'ignorait pas que, naguère, à Rouen, plusieurs personnes étaient priées, soit par Madame de Boisréveil elle-même, soit par des relations communes, de surveiller ses faits et gestes. Il n'avait jamais commis de frasques graves ; mais justement sa conscience ne lui ayant reproché que de légères peccadilles, il avait trouvé fastidieux cette sorte de défiance, cet humiliant espionnage.

A Saumur il en fut de même, et il s'en irrita extrêmement.

Il sortit donc de l'Ecole avec soulagement, son année terminée.

Seulement, faute d'avoir été classé dans les premiers, il n'avait pu choisir son régiment. Et, deux mois plus tard, il se vit nommé sous-lieutenant au 40e dragons, à Meaux.

Pour un jeune officier, désireux de se distraire ,amateur de sport et bien doué sous le rapport de la fortune, cette ville, par sa proximité de Paris, représentait une garnison de rêve. Enguerrand, qui par-dessus le marché se voyait dans le voisinage d'Elisabeth, avec la possibilité peut-être de la rencontrer, en aurait jugé ainsi. Malheureusement pour lui, Meaux se trouvant aussi très proche de Castelvert, il y avait là de quoi gâter son contentement.

Pour les dames de Boisréveil, au contraire, qui avaient fortement intrigué — en dehors du général, il est vrai — pour qu'il y fût placé, le bonheur était sans mélange.

Elles l'ignoraient, il faut le dire, qu'il eût retrouvé, l'année précédente, Mademoiselle Châterain, et ne soupçonnaient guère les espérances que le voisinage d'Elisabeth, inconnu d'elles, pouvait faire naître chez lui.

Et elles ne tardèrent pas à se rendre compte de l'inanité de leurs espérances.

Elles, qui avaient compté qu'Enguerrand viendrait très fréquemment à Castelvert, ne le virent qu'à de très longs intervalles.

Aussi furent-elles amèrement déçues de son peu d'assiduité au logis familial.

Dans leur désarroi, elles profitèrent d'une visite de l'oncle d'Esbrillin pour s'en ouvrir à lui.

Le général répondit, un peu goguenard:

— Que diable ! vous ne pouvez cependant tenir encore ce pauvre garçon en lisières : il a passé l'âge, voyons !... Son métier lui prend la plus grande partie de son temps ; il est juste qu'il puisse donner le reste à des distractions honnêtes : les sports, le monde, etc. Je sais pertinemment qu'il ne fait rien de mal ; laissez-le donc s'amuser un peu dans la société des jeunes gens de son âge.

— Pourtant, devrait-il s'ennuyer entre sa mère et ses sœurs qui, toutes, se sont sacrifiées pour lui ? objectait la comtesse.

— Trop, précisément ! Vous obligez ce cher enfant à vous devoir une gratitude.. excessive, puisque c'est, pour ainsi dire, la... carte forcée. Mais il ne demandait pas cela, sacrebleu ! Un peu plus de liberté lui eût été aussi agréable.

Scandalisées, les demoiselles de Boisréveil se regardèrent, tandis que leur mère esquissait un geste de protestation.

Se tournant vers sa nièce, le général, qui, une fois lancé, ne pouvait plus s'arrêter, l'interpella en ces termes :

— Vous, d'abord, ma chère, vous êtes coupable, non seulement envers votre fils, mais encore envers vos filles.

— Moi ? fit Madame de Boisréveil suffoquée.

— Quoi !... maman ?... s'exclamèrent huit voix indignées.

— Oui, vous, ma nièce. Votre devoir était de marier vos filles.

— Mais... dit la mère, commençant à reprendre sa respiration.

— Nous n'avons pas le goût du mariage, affirma Lucie.

— Aucunement, appuyèrent ensemble les jumelles.

— On nous a pourtant demandées... risqua Andrée avec un soupir à l'adresse de M. de Saint-Brémard.

— C'est une chose si hasardeuse ! ajouta Antoinette.

— On a de si funestes exemples sous les yeux, insinua Paule.

— Nous sommes heureuses ainsi, fit Bernarde.

— Après tout, vous, mon oncle, vous ne vous êtes bien pas marié, conclut Thérèse.

Le général eut un malin sourire sous sa moustache.

— Qui vous affirme que je ne l'